

[Espace client](#)

Une banque en ligne simple et claire, ça aide

Etre là pour vous quand il le faut

Vous devez avoir accès à vos comptes et à vos services partout, tout le temps. Et quand vous avez besoin d'un conseil, nous sommes là pour vous aider. Nos équipes de spécialistes et des experts vous accompagnent également pour vos projets immobilier, assurance vie et vos investissements boursiers.

*Prime de **150€** pour une toute première souscription au contrat ING Direct Vie versée par ING avant le **11/12/2019**. Le rachat total du contrat avant l'expiration d'un délai de un an suivant la date d'effet du contrat entraîne l'annulation de la prime. ING pourra, à sa seule discrétion, prélever le montant de la prime sur le compte ING dans lequel elle a été versée. Offre valable pour une souscription réalisée dans les conditions précitées **entre le 28/08/2019 et le 08/10/2019 inclus**, et acceptée par ING et Generali Vie dans la limite d'une prime par client et par personne physique capable majeure. Vous disposez d'un délai de renonciation de 30 jours calendaires révolus à compter de la date de signature du Bulletin de souscription. Prime versée par ING sur le premier des comptes apparaissant dans la liste ci-après (en cas de pluralité de comptes de nature différente) et sur le plus ancien (en cas de pluralité de comptes de même nature) : **Compte Courant ING simple ou joint, Livret d'Epargne Orange simple ou joint**. Le client doit détenir l'un de ces comptes au 29/11/2019 pour bénéficier de la prime.

Conditions de l'offre :

Taux nominal annuel brut de 3% garantis pendant 2 mois et jusqu'à 15 000€ de dépôt. Au-delà, les dépôts sont rémunérés au taux nominal annuel brut de 0,05% en vigueur depuis le 01/08/2018 et susceptible de variations par ING. Les intérêts sont calculés à partir de la 1ère quinzaine suivant la date du 1er dépôt et sont soumis aux prélèvements fiscaux et sociaux. Offre réservée aux personnes physiques, majeures, capables, fiscalement domiciliées en France, ouvrant un 1er Livret Epargne Orange entre le 20/03/2019 et le 16/07/2019 inclus, dans la limite d'une offre par livret et par personne. Offre non cumulable avec d'autres promotions sur le Livret Epargne Orange. Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de l'ouverture de votre livret (voir modalités dans les Conditions Générales).

Conditions de l'offre :

Offre valable pour toute 1ère ouverture ou transfert d'un Compte Titres ou d'un PEA entre le 6 Juillet 2016 et le 23 Août 2016 d'un montant minimum de 1 000 euros. Frais de courtage remboursés dans la limite de 500 euros sur les ordres (hors OPCVM, frais de report, CRD et Taxe sur la Transaction Financière) exécutés, par internet et par téléphone, et facturés sur votre Compte

Titres et/ou PEA ING pour les ordres passés sur Euronext, AmEX, Nyse et Nasdaq, à compter de l'ouverture effective du compte et jusqu'au 18/10/2016. Offre limitée à un remboursement par compte, dans la limite d'un compte titres, simple ou joint et d'un PEA par client. Le montant de remboursement sera crédité entre le 19/10/2016 et le 21/11/2016 sur le compte-espèces du Compte Titres ING et/ou du PEA sur le(s)quel(s) les ordres seront exécutés. Offre nominative réservée aux clients ING, personnes physiques, capables, majeurs et résidant fiscalement en France.

Conditions de l'offre :

Remboursement des frais de transfert, dans la limite de 2000 euros par compte, pour toute demande de transfert chez ING d'un Compte Titres ou d'un PEA d'un montant minimum de 1 000 euros, reçue entre le 6 Juillet 2016 et le 23 Août 2016, dans la limite d'un Compte Titres et d'un PEA par personne. Le remboursement sera uniquement effectué sur la base du relevé de compte sur lequel apparaissent les frais prélevés pour le transfert. Ce relevé sera à envoyer, accompagné d'un courrier précisant le N° de client, le numéro de compte ainsi que le montant global des frais à rembourser, aux services opérations d'ING Libre réponse 70678 - 75 567 Paris cedex 12, le 21 février 2017 au plus tard. Le remboursement sera effectué au maximum 1 mois après réception de ces éléments, directement sur le compte concerné. Les opérations en SRD doivent obligatoirement être dénouées pour permettre le transfert. Le délai de transfert est de 5 semaines minimum et dépend également des délais imposés par votre banque. Offre nominative réservée aux clients ING, personnes physiques, capables, majeurs et résidant fiscalement en France.

Copyright ©2019 Tous les droits sont réservés à ING